



# L'Écho du Griot

Janvier 2023

N° 26

Bulletin communal de Sainte-Reine

## Édito

Afin d'associer les jeunes à la vie de la commune, Laura, 15 ans, a bien voulu participer à cet édito qui est traditionnellement écrit par M. le maire. Un souffle de jeunesse...

Chers Rompagnis,  
Bonjour à toutes et à tous,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées ont vu le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction... Afin de minimiser les dépenses énergétiques, la commune qui a déjà entamé depuis un certain temps la modernisation et le rajeunissement de son parc par l'emploi des ampoules à LED, a décidé, dans un premier temps, d'augmenter la plage horaire d'extinction de l'éclairage public (23 h-6 h). Cette mesure sera effective dès que les lampadaires au niveau du rond-point d'Épernay seront mis en service.

En ce qui concerne nos travaux et la sécurisation de nos routes pour faire obstacle, entre autre, à la vitesse excessive à Épernay et au désengorgement de Routhennes pendant les périodes hivernales et estivales, l'entrée d'Épernay est en cours de finition et le parking des Rochettes est terminé. Ces deux parcs de stationnement, déjà opérationnels, ont été créés au profit des habitants ainsi qu'aux touristes qui pourront être mieux accueillis.

La commune s'est également engagée dans la réfection et la valorisation de notre patrimoine. La toiture de la chapelle d'Épernay a été remplacée et ses vitraux ont été réparés. La tribune de l'église a fait peau neuve.

La création du lotissement *Sur les Frênes* suit son cours.

Dans cette période où l'on en a bien besoin, une nouvelle dynamique se propulse sur notre territoire. Notre *Comité des Fêtes*, en attente depuis quelques années, devient le *Comité d'Animation* de Sainte-Reine et le SIVU *Enfance-jeunesse* évolue en SIVOM *Jeunesse-familles*. Sur celui des Bauges, d'autres projets prennent place comme la résidence seniors à Jarsy au lieu et place de l'ancien *Sapin* ou la reconstruction du gymnase du Châtelard.

Pour conclure, tournons ensemble le regard vers 2023 sans détacher nos yeux de ce qui, dans le passé, a permis de construire le présent.

Laura & AV

### Dans ce numéro :

- Le four d'Épernay
- Massif cosmique
- Apéro des habitants
- L'élagage selon ENEDIS
- Nola
- Le Comité d'animation
- L'envol d'une étoile
- Le repas des aînés
- Cérémonie du 11 novembre
- Evolution des consignes de tri
- Trois cafés (suite)
- Sobriété énergétique
- Coupes affouagères
- L'ACCA de Sainte-Reine
- Plan de Relance forestier
- Fleurissement
- Du modélisme, ça vous dit ?
- Halloween
- La chapelle d'Épernay
- De la danse à la vannerie
- Un vent de liberté
- Un peu de patois
- Urbanisme
- La tribune de l'église
- Les chasse-roues ont déménagé
- Le Petit Colporteur
- Vanessa & Nicolas
- Quelques aménagements & travaux
- SIVU & SIVOM
- Un avant goût de Noël
- La déchetterie mobile



Toute l'équipe municipale vous souhaite  
une belle année 2023

## Le four d'Épernay

Il faisait chaud, même très chaud, ce 10 juillet 2022 autour du four d'Épernay.

Les habitants de la commune ainsi que les premiers estivants s'étaient réunis pour faire cuire leurs réalisations culinaires dans le four déjà allumé la veille pour que la pierre emmagasine la chaleur nécessaire à la cuisson de



toutes les victuailles.

À la recherche d'un peu de fraîcheur, chacun a pu s'attabler le long de la route pour déguster les tourtes, les pizzas, les quiches, les pâtisseries et autres préparations qui se sont succédé.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous pour parfaire cette belle journée d'été !

AV



Spectaculaire floraison de *trois Boules de Maise* ou *Echinopsis oxygona*.

Au total : 48 fleurs en forme de trompettes de couleur blanche à rose pâle.

Une floraison éphémère : de quelques heures à un jour !

## Massif cosmique (suite)

Le vendredi 12 août dernier, le *Parc/Géopark du Massif des Bauges* avait organisé une animation gratuite au niveau du col du Frêne. Trois séances étaient proposées. Accueillis par un membre de l'AAA (Académie Artistique d'Altitude), les groupes d'une vingtaine de personnes sont montés jusqu'au site en faisant silence afin d'écouter les sonorités nocturnes. À mi-chemin, une chorégraphie caméléon leur a été proposée.

Puis, étendus sur des tapis, ils ont pu assister, en contemplant la voûte céleste, au concert des étoiles car les étoiles émettent des sons !

Des chercheurs ont transformé en sons les images délivrées par le télescope Kepler. En faisant varier les fréquences en fonction de leurs lumières plus ou moins brillantes, de leurs couleurs plus ou moins jaunes orangées ou blanches et de leur éloignement, ils ont réussi à consti-



tuer une symphonie galactique. Il est donc possible d'écouter la musique des étoiles ! Ces sons étranges et fascinants se jouent au-dessus de nos têtes. Ce n'est pas de la magie, c'est la vie et c'est beau !

AV

## L'apéro des habitants

Profitant d'un soleil généreux et de températures encore clémentes, la municipalité avait invité les habitants pour un apéritif de rentrée. 130 habitants se sont retrouvés au chef-lieu le samedi 10 septembre 2022.

Le maire en a profité pour rappeler les projets en cours et à venir (lotissement et aménagement de l'entrée à Épernay, parking de départ de randonnée à Routhennes, rénovation du patrimoine : église du chef-lieu et chapelle



d'Épernay...) et annoncer la mobilisation prochaine d'un groupe d'habitants désireux de créer une association d'animation communale.

Une initiative qui a permis de mêler les différentes générations dans un moment de partage et de joie. Chacun a pu

faire plus ample connaissance avec ses voisins ainsi qu'avec les nouveaux résidents.

Tous ont passé un grand moment empreint de convivialité et de bonne humeur puisque les derniers ne sont partis que vers 17 heures !

Depuis deux années sans festivités, il était temps... Se retrouver tous ensemble, quel bonheur !

AV

## L'élagage selon ENEDIS

### *L'élagage : un enjeu pour tous !*

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 par an.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

### *Les réglementations : qui est responsable ?*

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

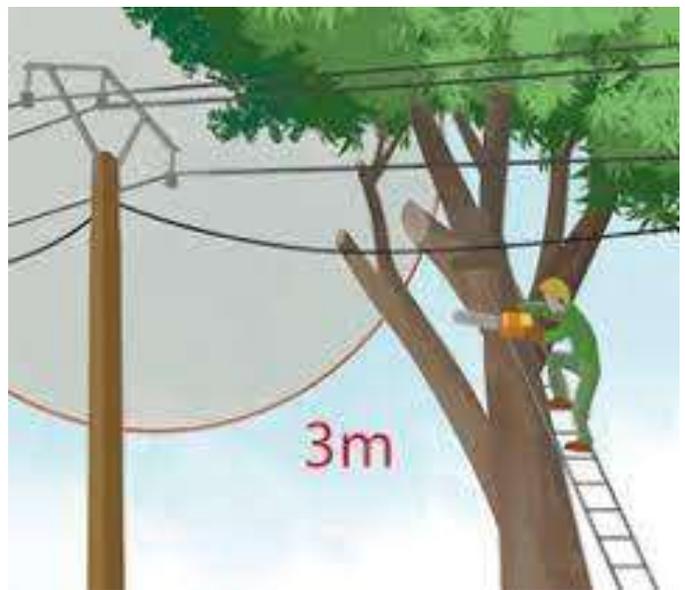
Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ENEDIS par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux-Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) ) sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

L'élagage est à la charge d'ENEDIS

Dans les autres cas, ENEDIS assure l'élagage des végétaux.

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ENEDIS. Il est réalisé par ses



soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

A retenir :

- entretenir régulièrement sa végétation
- aux abords des lignes, plantez en prenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

AV

## Coucou, c'est moi Nola

J'ai 10 ans. J'habite à Cardiff, la capitale du Pays de Galles, une nation constitutive du Royaume-Uni. Je suis une fille de la ville malgré le passé agricole de mes ancêtres Baujus.

Depuis les vacances de Pâques, j'ai habité dans la maison familiale de ma grand-mère à Épernay. Bien entendu, je suis allée à l'école primaire d'École jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Maman a pu m'accompagner puisqu'elle était en télétravail. Mais Martin, mon papa qui est néo-zélandais, a dû rester. Il travaille à l'hôpital et n'a pas pu prendre de congés.

Mes parents ont eu deux années pour réfléchir à ce projet. Je comprenais le français, je le parlais déjà un peu avec maman et mes grands-parents mais j'avais du mal avec l'écriture, la grammaire et la lecture malgré ma participation, depuis mes 4 ans, au *Club de français*, le samedi matin 2 h / semaine.

J'ai fait beaucoup de progrès pendant ces 9 semaines. Maintenant je peux lire un livre en entier. Bien sûr, je demande encore à maman la signification de certains mots. Je n'avais pas non plus la connaissance de l'écriture cursive. Fin juin, j'ai fait un exposé sur les différences entre l'école galloise et l'école française. Au Pays de Galles, les enfants portent un uniforme. Un polo blanc, un pull bleu avec le logo de l'école, un pantalon, une jupe ou une robe de couleur noire, grise ou bleu foncé ainsi que des chaussures noires. Au collège, ce sera plus strict puisqu'il faudra rajouter la veste. Nous allons à l'école du lundi au vendredi, y compris le mercredi, de 9 heures à 15 h 30 avec juste une heure pour le repas et la récré. Nous apprenons le gallois. Il

n'y a pas de conjugaison et moins de géométrie. Nous visitons aussi des musées et nous allons à la plage. En classe de CM2, nous irons en camp de vacances pour quelques jours.

J'ai aussi participé à la fête de l'école qui s'est déroulée à la salle des fêtes du Châtelard. J'ai présenté une séance de diabolo malgré la casse de mon instrument pendant l'entraînement.

Maintenant, j'ai un diabolo pro trouvé dans une brocante ! Je ne me suis pas contentée d'apprendre le français pur, mes nouvelles



amies m'ont aussi enseigné toutes les expressions des jeunes et ça... c'est super !

Ici, en totale liberté, j'ai pu aller voir mes copines dans le village et j'ai fait du vélo.

J'ai aussi découvert la vie de la campagne et j'ai pris certaines habitudes. Tous les matins, je voyais un renard dans le pré en face. J'ai essayé d'apercevoir les petites hirondelles qui pointaient leurs têtes hors des nids mais pas facile, elles vont nicher très haut, sous les toits des granges...

J'ai pris connaissance des activités saisonnières des agriculteurs : le fauchage de l'herbe, les brassages, la mise en rouelles, le ramassage des bottes de foin. J'ai participé au retour du bétail, un bâton à la main, je suivais le troupeau venant du pré.

J'ai nourri les poules du voisin et promené la jument *Black Moon*, au licol ou sur son dos.

Comme vous le voyez, j'ai été très bien acceptée.

J'allais oublier... j'ai bien aimé la diversité des charcuteries dont la qualité est meilleure ici, et puis la tome des Bauges, les crozets, les ravioles...

J'étais triste de repartir, de quitter mes nouveaux amis mais j'étais très heureuse de retrouver papa. Je suis retournée 15 jours à l'école galloise.

Je suis revenue en août pour les vacances d'été chez mes grands-parents et je reviendrai sûrement pour d'autres vacances en me sentant un peu plus chez moi ! À très bientôt !

## Le Comité d'animation

Depuis quelques années déjà, le *Comité des Fêtes* était en sommeil.

Après quelques annonces dans l'*Écho du Griot*, puis une relance de la part de la commune, une nouvelle équipe de bénévoles, composée de jeunes et de moins jeunes, s'est constituée.

Garant de l'animation d'un village, le *Comité d'animation* a un rôle primordial dans le maintien de la vie, de la culture, des traditions du village et du lien entre les habitants. Une assemblée générale s'est tenue le 21 septembre 2022 lors de laquelle 13 personnes étaient présentes pour élire un nouveau bureau composé de 6 membres :

- Mathieu GELLY : président
- Nicolas GUILLEMAIN : vice-président
- Christine LEYRONNAS : secrétaire
- Alexandre PRAVERT : trésorier
- Carole FEYEUX
- Christian JEUNET

Ce nouveau comité qui fonctionne depuis octobre, se structure petit à petit. Afin d'agir au mieux pour la vie de



la commune et créer diverses animations, un questionnaire, a été distribué dans chaque boîte aux lettres. Les 19 réponses sur 100 leur ont permis de mieux cibler les attentes des habitants. Les deux principales sont les jeux de société et le repas des habitants. Un certain nombre d'habitants est prêt à être bénévole.

Deux animations ont déjà été proposées. La première pour fêter *Halloween* et la seconde pour Noël tandis que d'autres sont en cours de réflexion pour être probablement organisées cette année. Des surprises vous attendent...

AV

## L'envoi d'une étoile

C'est dans l'intimité et la discrétion de l'église de Sainte-Reine que la musique a résonné le mercredi 10 août 2022.

Flûte à bec et clavecin étaient au rendez-vous avec Lucie HORSCH et Alexandra NEPOMNYASCHAYA qui nous ont éblouis par leur virtuosité et leur joie de vivre.

Lucie, l'étincelante étoile montante de la flûte à bec, s'exprime avec la même



Musique & Nature en Bauges



énergie qu'elle déploie sur scène. Néerlandaise de naissance, elle nous a présentées, dans un très bon français, des œuvres de TELEMANN, COUPERIN, BALBASTRE, HOTTE-TERRE, BOISMORTIER... qu'elles ont, toutes deux, brillamment interprétées.

C'était une soirée ensoleillée par deux jeunes artistes pleines de talents.

Une soirée à renouveler cet été avec de nouveaux musiciens.

AV

## Le repas des aînés

Attendu depuis 2 ans, nos aînés ont largement profité du repas le 18 septembre 2022.

Habités, nouveaux retraités ou nouveaux arrivants, c'est avec grand plaisir que les 39 personnes présentes se sont retrouvées.

La bonne humeur se lisant sur leurs visages montrait leur envie de vivre pleinement le moment présent.

Ils ont bu (avec modération), ils ont dé-



*Un petit tour dans la cuisine pour le montage du plat de résistance !*



*Amuse-gueules..*



**...& dessert**

gusté (sans modération) le très copieux repas effectué par Nadine, cheffe au restaurant *La halte* à Bellecombe-en-Bauges. Toute l'équipe municipale a mis la main à la pâte afin de servir au mieux nos aînés.

Dans un cadre préparé spécialement pour eux par François FOURNIER, accordéoniste dynamique, ils ont dansé et poussé la chansonnette. Ils ont aussi discuté, échangé avec celles et ceux qu'ils n'avaient pas vus depuis quel-



que temps. Ce fut un moment convivial, des instants de vie que l'on apprécie.

AV



## Cérémonie du 11 novembre 2022

Il y a des dates qu'il ne faut pas oublier. Celle de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale en fait partie.

Il y a 104 ans, près de la gare de Rethondes, dans une clairière de la forêt de Compiègne, était signé l'Armistice du 11 novembre 1918. Ainsi s'achevait, après quatre années de combats meurtriers, la Première Guerre mondiale.

La France déplorait :

- 1 400 000 morts (à Sainte-Reine ils étaient 33)
- 740 000 invalides
- 4 000 000 blessés
- des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Ce bilan fut très lourd et nous rappelle nos valeureux aînés tombés au Champ d'Honneur. Il reflète l'ampleur de leurs sacrifices consentis pour un idéal de Paix, de Liberté et de Fraternité.

Depuis cette date, chaque année, les communes rendent hommage à leurs disparus.

Rappelons que la section des Anciens Combattants d'École et de Sainte-Reine sont regroupées sous le même drapeau. Le 11 novembre 2022, les deux maires se sont organisés pour animer la cérémonie qui s'est dérou-

lée devant le Monument aux Morts de Sainte-Reine, en présence des élus, des anciens combattants et de nombreux habitants des deux communes.

Les morts des deux communes ont été appelés par Ninon, Lucas et Nathan, des jeunes de la commune. Ici, ils étaient 33.

Ce moment de commémoration a été suivi du verre de l'amitié à la salle des fêtes, la cérémonie cantonale ayant lieu ensuite à Jarsy.

AV



## Évolution des consignes de tri



## Le coin des lecteurs

### Trois cafés (suite de l'Écho du Griot n° 25)

Plantons le décor qui n'a guère changé au fil du temps. Le *Café BOLLARD* se situait à l'entrée du village dans un espace s'organisant autour d'une large cour carrée longeant la nationale : au nord, le bâtiment principal où nous trouvions la salle de restaurant et l'épicerie, au sud, les jeux de boules et, entre les deux, la grange.

Arrêtons-nous quelques instants au pied des marches permettant l'accès à la salle de restaurant, c'était le point d'arrêt des cars. Vers midi passait un véhicule de chez FRANCONY pour aller jusqu'à Chambéry. De retour en fin de journée au pied du village nous étions déposés. Mais en ces temps éloignés point d'écologistes pour nous parler de mobilité.

De fait, ce café était loin de n'être qu'un point de ralliement journalier pour les habitants d'Épernay à destination de la Combe de Savoie. Il l'était également pour beaucoup de personnes de passage en Bauges et qui souhaitaient se restaurer : *Chez Geneviève* c'était une bonne adresse ! Nombre de représentants de commerce et autres maquignons avaient fait de cet établissement une étape incontournable. Même un instituteur avait *déserté* l'école, en dehors des heures de classe bien sûr, pour loger *Chez BOLLARD* et profiter ainsi des bons petits plats de la maîtresse de maison... mais il me semble que je me répète... Ah les ravages de l'âge !

À propos d'âge, même les jeunes appréciaient sa cuisine et nous avons pris l'habitude d'aller y déguster les *diots au vin blanc avec leur gratin de polenta*. C'était, en quelque sorte pour nous tous, l'occasion de clôturer dans la joie et la bonne humeur les festivités de Noël et d'attaquer la nouvelle année sous les meilleurs auspices. Comme vous le remarquerez, c'est sous l'œil attentif et bienveillant de la cuisinière que nous dégustions le tout, arrosé d'un petit coup d'Apremont qui nous ne semblait pas si âpre que cela.

Le magasin dit de *Grande surface* est une création savoyarde, le premier de ces magasins étant le CARREFOUR implanté à Annecy en 1963. Quelques années passèrent avant qu'un UNICO s'ouvre au Châtelard ou qu'INTERMARCHÉ fasse de même à Saint-Pierre. Nous, l'été, nous allions *en champs* et non à AUCHAN...



Le café Bollard



Ah les vaches ! Elles étaient vaches ces vaches ! Elles nous occupaient bien à vouloir toujours aller brouter chez le voisin ! Faut dire qu'avant le remembrement et les clôtures électriques, garder ces paisibles bovins n'était pas toujours une partie de plaisir... mais revenons à nos moutons... si j'ose dire. Certes, il y avait bien quelques voitures en service dans la commune mais il n'en demeurait pas moins que pour la plupart *des choses de la vie courante* (vie qui l'était moins que de nos jours), il fallait pouvoir les satisfaire sans avoir à utiliser un véhicule motorisé. Si, en préparant le repas, nous manquions d'un quelconque ingrédient pas besoin d'aller au Châtelard ou à Saint-Pierre, il suffisait de descendre *Chez BOLLARD* et le tour était joué. Avoir une épicerie au village c'était essentiel, je *dirais même plus* : indispensable (ce qui d'ailleurs justifiait la présence d'une épicerie à Épernay mais également à Routhennes).

La palette des *services*, comme l'on dit de nos jours, offerte par la maison BOLLARD ne se limitait pas *aux métiers de la bouche* c'était aussi un lieu de détente et de rencontre. Bien avant le réchauffement climatique que nous subissons, la télévision est venue modifier l'atmosphère des villages en étant à l'origine d'une sorte de refroidissement climatique dans la chaleur des relations dites humaines. Elle a réduit le besoin de rencontres et comme la Covid, elle est à l'origine d'une sorte de confinement en nous *scotchant* devant nos écrans. Mais, dans les années soixante, le besoin de passer un moment à se divertir entre habitants du village était enco-



## Le coin des lecteurs (suite)

re vif. Au café BOLLARD, suivant son caractère, l'on pouvait soit s'adonner aux plaisirs d'une partie de cartes (la *belote* mais peut-être aussi la *manille*) soit pointer soit tirer sur l'un des jeux de boules et éventuellement pouvoir embrasser Fanny (bien que personnellement je ne puisse vous dire qui était cette charmante personne n'ayant pas eu l'occasion de l'embrasser et le regrette encore... mais je m'égaré !).

Si la cuisine était le domaine de Geneviève, les boules étaient celui de Benoît. Si, par malheur, il manquait une personne pour compléter une triplette ou une quadrette, il lui arrivait de *dépanner* et ceci, je le crois, avec un certain plaisir !

Que ce soit en intérieur et en extérieur, cartes ou boules, il régnait une certaine animation voire une animation certaine. Oserais-je même dire, que parfois, c'était un tantinet bruyant ? Non... quoique. L'élévation du niveau sonore entraînait une dépense

accrue d'énergie qui, inmanquablement, donnait soif... et ceci n'allait pas obligatoirement dans le sens de faire baisser le niveau sonore... Mais c'était un cercle vertueux ! Henri et Marie donnaient un coup de main à leurs parents pour servir les clients dans une ambiance conviviale. C'était vivant, c'était joyeux, c'était un dimanche au village.

Personnellement, lorsque je faisais les foins, la journée terminée, pendant que mes cousins travaillaient les vaches, j'aimais bien aller faire une partie de boules avec de jeunes estivants. Certains se remémoreront la famille LEGOUX qui,



de nombreuses années, passa ses vacances à côté de chez BOLLARDET.

Les années passant, l'activité du café s'est ralentie sous l'effet de facteurs convergents liés à l'évolution de nos modes de vie et à la réduction du nombre d'habitants. Benoît et Marie mirent un point d'honneur à

maintenir accessible à tous ce lieu de rencontre. Un nombre non négligeable de fidèles venaient encore régulièrement faire une partie de cartes dans la cuisine ou jouer aux boules. À l'occasion d'événements familiaux, j'ai le souvenir d'être allé y faire de mémorables parties de boules et toujours avec la complicité souriante de Benoît.

Il y a peu de temps encore, grâce à Henriette, il était encore possible d'entendre des éclats de voix de boulistes heureux de passer un bon moment.

Jean-Pierre SIMON



## L'ACCA de Sainte-Reine

Pour la petite histoire, la société de chasse *la Saint-Hubert du Griot* a été créée le **7 avril 1929**. À l'époque, elle louait les communaux. La commune se réservait le droit d'accorder gratuitement le droit de chasse à tout chasseur prenant son permis sans qu'il soit sociétaire.

La loi du **10 juillet 1964** a instauré les ACCA (Association de Chasse Communale Agréée). L'ACCA de *Sainte-Reine* a donc remplacé *La Saint-Hubert du Griot*. Un arrêté préfectoral fixe la période d'ouverture générale de la chasse. Pour la saison 2022-2023, c'est **du 11 septembre 2022 à 7 h 00 au 29 janvier 2023 au soir**.

La chasse du sanglier est autorisée à l'approche, à l'affût ou en battue du **15 août 2022 au 28 février 2023**.

À compter du **1<sup>er</sup> mars 2022**, les détenteurs le souhaitant peuvent chasser cette espèce jusqu'au **31 mars 2023** à l'approche, à l'affût ou en battue sur simple demande adressée à la DDT.

Les jours non chassés sont le **mardi** et le **vendredi** (sauf jours fériés).

Cette saison, l'association compte 32 sociétaires dont 4 ont moins de 40 ans. Elle est composée de propriétaires et/ou de résidents (carte à 90 €) ainsi que de 11 membres extérieurs (carte à 250 €). Les sociétaires sont divisés en trois équipes.

Après comptage, la *Fédération des chasseurs* décide l'attribution d'un plan de chasse. L'ACCA fait une demande de plan chaque année.

Un nombre de bracelets où sont notés l'espèce tuée, le jour et l'année sont distribués. Leur couleur varie chaque année.

Les prélèvements permettent de maintenir l'équilibre agro sylvocynégétique. En d'autres termes, il permet de maintenir une biodiversité tout en limitant l'impact des ongulés sur les peuplements forestiers et les terres agricoles.

Les bracelets non utilisés ne sont pas remboursés. Après constatation sur le terrain et les différents comptages, ils essaient de trouver en permanence l'équilibre cynégétique, c'est pour cela que, cette année, ils ont décidé de diminuer les demandes de bracelets.

Le tableau ci-dessous vous renseigne sur les bracelets attribués et utilisés ainsi que leur coût pour la société de chasse :

Espèces	2021-2022			2022-2023
	Bracelets attribués	Bracelets utilisés	Coût des bracelets	Bracelets attribués
Cerfs				
- mâles	3	3	82,25 €	3
- femelles	6	2	44,25 €	3
Chevreaux				
- adultes	6	5	22,25 €	6
- jeunes	3	1		3
Chamois	5	2	2,25 €	5
Mouflons	3	1	27,25 €	3
Sangliers	illimité	6 tués	-	illimités



Depuis l'été dernier, vous avez constaté que d'importants dégâts aux cultures dus aux sangliers ont eu lieu. Le préfet a autorisé des tirs de nuit effectués par un

lieutenant de louveterie afin de limiter la propagation de ces animaux. Depuis la fin août et jusqu'à ce jour, il a procédé à 4 sorties qui se sont soldées par l'abattage de 4 sangliers. Ils ont été remis à l'équarrissage. À ce jour, 5 sangliers ont été tués sur la commune.

La Fédération des chasseurs indemnise les agriculteurs. L'ACCA paie une contribution à cette dernière pour un montant compris entre 15 à 20 % de la somme globale. La participation pour les dégâts de l'année 2020 dus aux vers de hannetons s'est élevée à 2 040 € sur un total d'environ 12 500 €.

L'ACCA de Sainte-Reine essaie de combattre au maximum les excès qui ne sont pas, heureusement, une généralité. Ils font de la sécurité leur priorité même s'il reste toujours des progrès à effectuer. Des formations individuelles sont aussi devenues obligatoires.

## Plan de Relance forestier

Dans le cadre du *Plan de Relance\** et suite au contrat signé avec l'ONF, la plantation d'essences adaptées aux changements climatiques dans les zones sinistrées du domaine communal a débuté courant novembre pour le sapin pectiné et l'érable sycomore. Ces jeunes plants sont emmaillotés dans un tricot imprégné d'un répulsif : de la graisse de mouton. Le chêne sessile sera installé au printemps, ces plants n'ayant pas été reçu pour l'instant. Une pelle araignée appartenant à l'ONF a préparé des zones de 15 à 20 m<sup>2</sup> aux lieux-dits *La Bierlaz* à Routhennes et *Les Provenchères* à Épernay.

Il est important de lutter contre le dépérissement forestier. Notre devoir est d'adapter les forêts au changement climati-



*Les Provenchères*



*La Bierlaz*

que, d'initier leur renouvellement pour protéger la biodiversité et donc, préserver ses écosystèmes menacés.

AV

\* En 2020, le Gouvernement a mobilisé une enveloppe de 150 millions d'euros pour financer des opérations de renouvellement de la forêt. L'objectif est de planter approximativement 50 millions d'arbres sur environ 45 000 ha afin de l'améliorer, l'adapter, la régénérer ou la reconstituer avant fin 2023.

## Fleurissement



Sainte-Reine ayant fait candidature pour la campagne 2022, le *Jury départemental des villes, villages & maisons fleuries* a effectué sa tournée estivale dans la commune afin d'évaluer le fleurissement réalisé par les habitants. Ont reçu un prix :

- catégorie *Balcons ou terrasses fleuries visibles de la voie publique* : TISSOT Georges
- catégorie *Entreprises* : MARGO Léo

La **cérémonie de remise des prix** aura lieu samedi **15 avril 2023**

dans le cadre du *Salon Habitat et Jardin* au Parc des Expositions de Chambéry.

Vous voudrez bien, d'ores-et-déjà, réserver cette date dans votre emploi du temps.

Tous nos remerciements aux habitants qui, chaque année, par leurs jardins, leurs cours, leurs fenêtres et leurs balcons ornés de fleurs, participent à l'embellissement de la commune.

AV

*"La fleur est courte, mais la joie qu'elle a donnée une minute n'est pas de ces choses qui ont commencement ou fin", Paul CLAUDEL.*

## Nid de guêpes...



Un énorme nid de guêpes s'était installé derrière un volet du bâtiment communal au chef-lieu. Équipé de sa tenue d'apiculteur, Laurent, notre employé communal, s'est empressé de le décrocher !

## Du modélisme, ça vous dit ?

Pensée dans le but de rassembler la jeunesse de 11 à 20 ans de la commune de Sainte-Reine en l'impliquant sur des projets municipaux, une



première réunion avait été organisée en novembre 2021. Peu nombreux mais motivés et déterminés à faire évoluer les choses, les cinq participants avaient fait part de leurs nombreuses idées. Principalement, ils avaient émis le vœu d'un endroit pour se rencontrer, peut-être d'un projet de cabane... mais pour cela il leur fallait un emplacement ! À réfléchir...

Nathan avait déjà sa petite idée car il est adepte du modélisme crawler.

Mais qu'est-ce que le modélisme crawler ? Il s'agit de véhicules tout terrain de franchissement pour parcours d'agilité. À l'échelle 1/10<sup>ème</sup>, ces modèles à grandes roues fonctionnent avec une batterie qui leur assure une autonomie de 2 heures.

Ces engins radiocommandés d'un poids de 5 à 6 kg ne sont pas très rapides, 15 à 20 km/h à fond. Le but du jeu est de rouler doucement pour avoir un maximum d'accroche avec les pneus. Étant dotés d'une grande puissance, leurs 4 roues motrices leur permettent de franchir n'importe quels obstacles ou presque. Ils ont une très bonne solidité, le plastique mou encaisse les chocs. Leur treuil à l'avant leur permet de sortir de situations périlleuses.

Les faire évoluer en terrain difficile nécessite de faire un gros travail intellectuel pour trouver le bon parcours afin de ne rien casser. Cela apprend l'observation, la stratégie, le calme...

Pour Nathan, tout a commencé depuis que son co-



pain Hugo l'a convertit à ce loisir. Il a d'abord regardé des vidéos de modélisme crawler sur le net, puis, il s'est beaucoup renseigné. Le meilleur endroit a été le salon du modélisme à Chambéry. Là, il a pu poser ses questions à des passionnés. Il était curieux de tout connaître et surtout apprendre les termes spécifiques à ce loisir.

Il en parlait tous les jours. Il a attendu deux ans



avant d'obtenir son premier véhicule. Finalement, il se l'est vu offrir ! Quelle chance ! Enthousiasmé, il a réussi à convaincre Julien de les rejoindre.

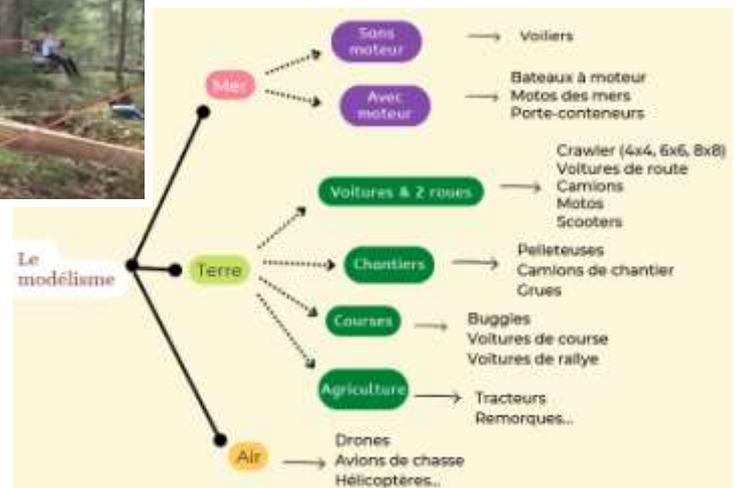
Nathan, très tenace dans ses idées, a aussi insisté auprès du maire afin d'obtenir un petit coin dans les bois communaux où les jeunes pourraient se rencontrer. Après maintes demandes, il a obtenu satisfaction. Les trois copains (depuis la maternelle !) ont commencé à nettoyer les broussailles dans un tout petit bois communal au-dessus du chef-lieu. Ils ont préparé une piste afin de faire rouler leurs véhicules respectifs et poursuivent continuellement son amélioration. Ils peuvent déjà bien s'amuser mais beaucoup reste à faire. Ils ont le respect des lieux et s'en sentent responsables.

Afin d'effectuer les réparations sur place, ils espèrent avoir l'autorisation pour construire un petit abri démontable. Ils sont prévoyants car ils ont déjà récupéré toutes les planches. Elles aussi espèrent le feu vert municipal !

En attendant, un règlement est en cours d'élaboration. Ils ont le projet de faire une carte, des panneaux... Ils envisagent une convention avec la commune, des jeux de pistes par équipe ou pas, un parcours d'orientation... Ils ne sont pas en manque d'idées ! Ils désireraient aussi que d'autres personnes les rejoignent afin de partager leur passion.

Vous êtes en quête d'une nouvelle expérience ? Venez les retrouver et, pourquoi pas, vous découvrir une nouvelle passion ! Ces véhicules font le plaisir des grands, comme des petits ! En effet, grâce aux différents niveaux de difficulté, cette activité est totalement adaptée à tous les âges ou presque !

AV



# Halloween

Avec l'arrivée du 31 octobre, les rues des villages de notre commune ont été envahies dans l'après-midi du lundi par un grand nombre de personnages terrifiants. Habillés et maquillés en monstres, sorcières, Dracula, squelettes, démons et idées sans fin qui montraient la manière la plus originale pour s'impliquer dans le monde de la terreur, les enfants, accompagnés d'adultes, sont descendus dans la rue. Ils ont frappé aux portes et tiré toutes les cloches pour obtenir des bonbons. Malgré l'appel "des bonbons, des bonbons...", toutes les portes ne se sont pas ouvertes. Les habitants, parents et grands-parents habitués à cette coutume, avaient fait du stock sauf certains qui avaient oublié la date. Ils ont bien voulu accepter leur sort : se transformer en grenouille, en crapaud ou autres bestioles répugnantes. Se sont-ils réalisés depuis ? Ils n'ont pas dû s'en vanter !

Malgré cela, les 19 petits monstres ont quand même reçu beaucoup de friandises. Après une collecte plus que généreuse, tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle des fêtes décorée depuis le matin



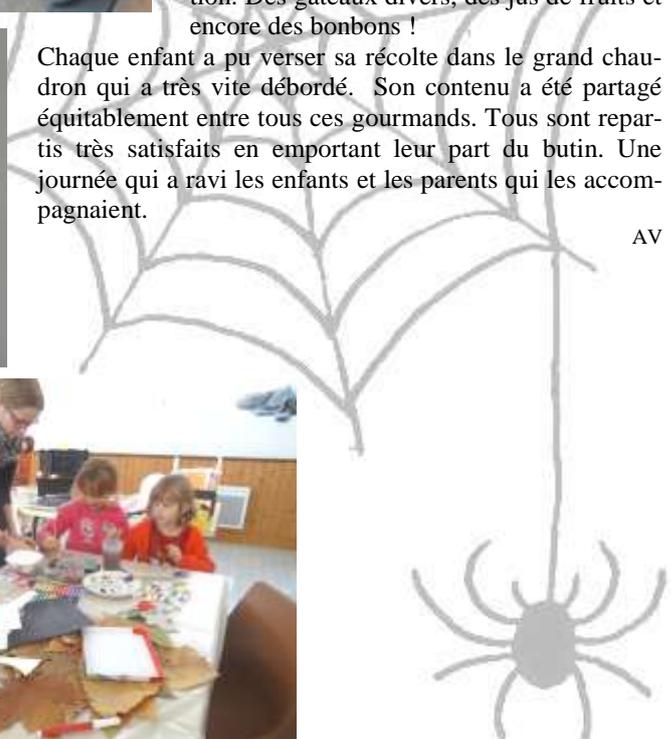
par les 10 enfants qui s'étaient inscrits pour l'Atelier créatif organisé par le nouveau Comité d'Animation. Ces derniers n'ont pas été en manque d'imagination : encore des sorcières, des citrouilles, des toiles d'araignées, des feuilles ornées de motifs effrayants. Un beau décor d'Halloween ! Des membres du Comité d'animation les attendaient pour leur offrir une petite collation. Des gâteaux divers, des jus de fruits et encore des bonbons !

Chaque enfant a pu verser sa récolte dans le grand chaudron qui a très vite débordé. Son contenu a été partagé équitablement entre tous ces gourmands. Tous sont repartis très satisfaits en emportant leur part du butin. Une journée qui a ravi les enfants et les parents qui les accompagnaient.

AV



**L'atelier créatif**



## La chapelle d'Épernay...

Cette chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste -*patron des bergers*- est antérieure à **1471**. Elle pourrait avoir une origine beaucoup plus ancienne car une *villa* (grand domaine rural) d'Épernay est mentionnée dans un texte du milieu du 11<sup>ème</sup> siècle et l'endroit est de nouveau cité au 13<sup>ème</sup> siècle.

Le 2 novembre **1766**, le curé Joseph BOLLARD béni sa cloche pesant 125 livres (56,70 kg). Elle a coûté nonante livres de façon. Le parrain est Louis fils de Pierre BOLLARD et Françon HUDRY, sa femme en est la marraine.

Le 30 novembre **1803**, le curé DEJEON du Châtelard écrit que les habitants d'Épernex réclament la conservation de la chapelle de Saint Jean-Baptiste car *"ils s'y rassemblent tous les soirs pour y faire la prière en commun et, tous les dimanches et fêtes, pour y réciter le Rosaire, y faire une lecture..."*.

En **1809**, la cloche, refondue à Francin, est bénite le 19 avril. Le parrain est Louis BOLLARD fils de Joseph et neveu de Laurence BOLLARD qui en est la marraine. Laurence est aussi la fille de Louis BOLLARD et de Françon HUDRY.

La délibération du Conseil de Charité du 28 juillet **1844** rappelle que *les réparations et entretien de la chapelle d'Épernay ne sont pas à la charge de la commune mais à celle des habitants du hameau qui désirent la conservation de celle-ci*.

En **1846**, le curé Joseph DURAND note *"qu'elle est dans un état complet de délabrement et de ruines : il n'en reste que les fondations hors de terre à hauteur d'appui et la cloche portée sur deux poteaux croisés. Elle a souffert comme tous les édifices religieux de l'impiété révolutionnaire..."*.

Le 8 août **1850** elle est interdite du fait de son très mauvais état.

En **1854**, le conseil municipal décide de la réparer mais... le 31 mai **1864**, le cardinal BILLET note que *"la chapelle d'Épernay est, actuellement, dans un état complet de délabrement et de ruines ; il n'en reste que les fondations hors de terre, à hauteur d'appui et la cloche portée sur 2 poteaux croisés. Elle a souffert, comme tous les édifices religieux, de l'impiété révolutionnaire mais, depuis le rétablissement du culte catholique, elle n'a pas été entretenue ni réparée. Elle a perdu tout ce qu'elle possédait en linges, ornements, meubles et autres à cette époque et rien n'a été remplacé"*.

Le 4 juin de la même année, les chefs de famille du hameau d'Épernay écrivent à son Éminence le Cardinal Archevêque de Chambéry pour demander l'autorisation de relever la chapelle tombée en ruines par souscription volontaire de 40 personnes. L'ancien bâtiment, de 8,80 m de long et de 6,55 m de large, est démoli. Les plans de la nouvelle chapelle sont exécutés par le géomètre BOLLARDET François habitant à Épernay. Une convention est signée entre le maire PERRIER Joseph, BERTIN Maurice, conseiller, BOLLARDET François et RIVOLLET Joseph, respectivement président et trésorier de la Fabri-



La cloche datant de 1809

que, tous membres de la commission établie pour la construction de la chapelle et les sieurs GAUDIN Fabien et BOLLARD Ambroise, maçons, tous domiciliés à Sainte-Reine. Ils conviennent que les dits GAUDIN et BOLLARD se chargeront de faire les murs de la tour de la chapelle, de recrépir la face extérieure, de faire la taille et de placer les fenêtres, le tout pour le prix de 1 franc et 10 centimes pour les murs et 1 franc et 5 centimes pour la taille des fenêtres. Le

transport des matériaux est à la charge des habitants du hameau.

Au printemps **1866**, la construction de la nouvelle chapelle débute à quelques pas vers le sud de l'ancien emplacement. Le 7 juin, les maçons précédemment cités ainsi que GAUDIN Jean-Marie, BOLLARD Joseph, LEGER Gaspard et CARLES François commencent les murs. Ils sont aidés jusqu'au 5 juillet par des hommes, des femmes et des jeunes filles qui font office de manœuvres. Les briques, le gypse, la chaux et le ciment ainsi que les pare-feuilles pour les cintres sont fournis par le hameau. En février **1867**, afin de terminer la construction, les habitants demandent à la commune de leur venir en aide. Ils réclament 4,5 stères de bois à bâtir. Le 20 octobre, les sociétaires achètent du fer laminé et emploient aussi 2 vieilles croix, 2 barreaux et une penture pour fabriquer une croix pour le clocher. Le maire, Joseph PERRIER leur donne 380 ardoises.

Au mois d'octobre **1869**, la chapelle est prête pour la cérémonie de bénédiction. Le curé Victor JARGOT la décrit avec détails : *"le 21 octobre 1869 a eu lieu à Sainte-Reine une cérémonie religieuse et touchante qui laissera dans*

## La chapelle d'Épernay (suite)

la mémoire de ceux qui y ont assisté d'ineffables et salutaires souvenirs. La physionomie d'ordinaire si calme de cette petite commune avait changé tout à coup d'aspect. Dès la veille, la détonation des boîtes et le son des cloches annonçaient à la paroisse et à toute la vallée la fête du lendemain. Les chemins que devaient parcourir la procession étaient semés de guirlandes et d'arcs de triomphe d'un effet admirable et l'église décorée comme aux plus beaux jours de fête... Le matin du 21 octobre, une foule nombreuse et empressée se rend à l'église où devait commencer la cérémonie. La statue de Saint-Jean-Baptiste, patron

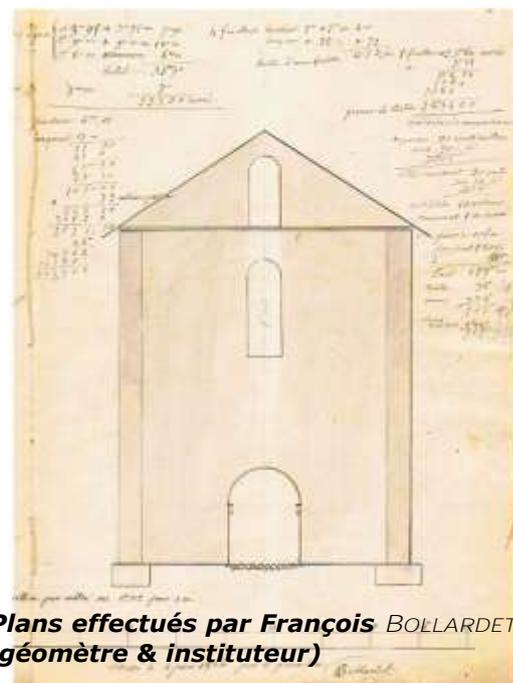
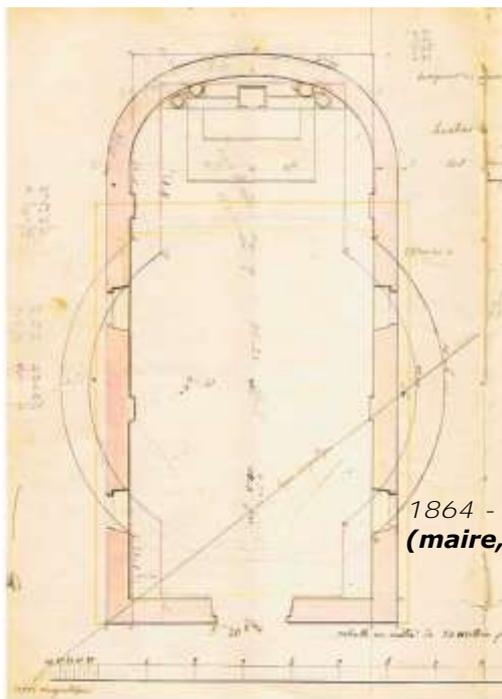
et protecteur du village, qui venait d'être restaurée par les dons de M. Jean-Baptiste RIVOLLET, enfant du village, se trouvait à l'église de Sainte-Reine, en attendant que son sanctuaire d'Épernay soit bâti. C'est de là que l'assistance devait partir pour la porter processionnellement et en triomphe. Il est 9 h 30, une procession organisée avec beaucoup d'ordre et de grâce part de l'église pour se rendre dans le village d'Épernay, au milieu duquel est située la chapelle. Les bannières et les étendards se déploient et la procession générale déroule ses longues files sur le chemin du village. C'étaient d'abord les jeunes enfants portant des oriflammes, puis venait la confrérie des filles du Saint-Rosaire, vêtues de blanc... enfin les hommes et les femmes des confréries du Saint-Sacrement et, immédiatement avant le clergé, marchaient les jeunes gens de la confrérie du Sacré-Cœur portant la statue de Saint-Jean-Baptiste, patron de leur village... C'était un beau et touchant spectacle". La procession fait le tour du village, M. le curé Jean-Baptiste CARLE (curé de Saint-Pierre-de-Soucy, enfant de la paroisse et généreux donateur) procède à la bénédiction, entouré d'une quinzaine de prêtres.

Le 16 décembre 1884, la porte de la chapelle est fracturée. L'ancien autel est démoli sans l'autorisation ecclésiastique. Il est remplacé par un autel en bois où la messe ne peut être dite décentement.

Le 15 janvier 1885, la chapelle est provisoirement interdite par le vicaire général.

Sur les instances du Révérend BERNARD, la chapelle est bénie le 13 novembre 1899. Le 23 novembre, elle est de nouveau bénie en l'honneur de sa réouverture accordée par Mgr HAUTIN, archevêque de Chambéry. Depuis on y célèbre une messe chaque année, le 24 juin, jour de la Saint Jean-Baptiste,.

Le 25 juin 1989, on inaugure les travaux de réfection de la chapelle d'Épernay (drainage des eaux de pluie, remplacement du plancher par un dallage, toiture, remplacement de



1864 - Plans effectués par François BOLLARDET (maire, géomètre & instituteur)

la porte d'entrée par une réplique du modèle original, vitraux, peintures intérieures), confiés à des entreprises spécialisées, sont financés à hauteur de 102 000 F par la vente d'une coupe de bois d'une parcelle en indivision à "Roc Blanc" appartenant aux familles d'Épernay. Une subvention du Conseil Général (52 000 F) et les dons des bienfaiteurs (26 000 F) couvrent la dépense.

"Depuis des semaines, on a soigneusement préparé cet événement en invitant les habitants du village et ceux qui ont soutenu cette restauration de leurs dons ou bien travaillé à sa réalisation. Les cuisinières ont confectionné leurs meilleures pâtisseries tandis que les chanteuses et membres du Comité Paroissial préparent la liturgie. Aussi, à 15 heures, la chapelle est bondée ainsi que le parvis... Dans son discours, le maire, Marcel CARLE, précise le coût des réparations et remercie ceux qui ont contribué à sauver cette construction. Au nom du Comité Paroissial, Odette GAUDIN dit sa reconnaissance à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice par leurs dons, l'ouvrage de leurs mains ou leur temps. Elle invite l'assistance à continuer ce jour de fête autour du verre de l'amitié et des pâtisseries. Les paniers de bugnes ont du succès, les connaisseurs identifient même leur provenance !..."

(Article de la presse).

À l'automne 2022, plus de quarante ans après sa dernière restauration d'envergure, la chapelle a nécessité une intervention urgente sur la couverture, les parements et les vitraux. L'entreprise de charpente TRANCHANT de Gondran a effectué le remplacement de certains des éléments en mauvais état. Elle a renforcé le clocher menaçant de s'écrouler et recouvert le toit avec de l'ardoise d'Espagne.

L'atelier LE METAYER-BESSAC de Grenoble a restauré les vitraux endommagés par l'usure du temps. Ils dataient de la période 1880-1910 et avaient été bricolés lors de la dernière restauration de la chapelle.

Du beau travail pour ces deux entreprises !

## De la danse à la vannerie...

### .. il n'y avait qu'un pas !

Je suis danseuse et chorégraphe professionnelle passionnée par les danses Renaissance et les danses Baroques (danses de Louis XVI), la danse contemporaine et les danses traditionnelles.

Pendant de nombreuses années j'ai joué dans de nombreux spectacles, j'ai voyagé dans toute la France et dans beaucoup de pays pour danser et faire des conférences sur la danse. J'aime faire rêver les gens au travers de mes spectacles et les faire danser, j'aime partager ma passion de la danse !

En 2013 j'ai eu un coup de cœur pour la vannerie. Depuis je me forme auprès de Maîtres vanniers professionnels pour apprendre les techniques de bases et les gestes particuliers de la vannerie. Je suis toujours à la recherche du lien à tisser. J'aime partir à la découverte de créations et de multiples formes nouvelles.

Je me nourris de mes différents voyages au travers desquels j'ai découvert de nouvelles techniques, des matériaux et des objets particuliers et nouveaux. J'associe volontiers des techniques traditionnelles pour parvenir à des pièces originales et intégrer différentes matières naturelles avec l'osier comme la poterie, le tissu ou la laine feutrée.

J'aime aussi faire découvrir et partager ma passion pour cet art traditionnel au travers d'ateliers et de stages qui permettent de créer des objets soi même tout en rencontrant d'autres personnes curieuses de découvrir la vannerie. Les stages et les ateliers sont des moments conviviaux et de partage.

### Notre atelier/boutique à École : la fibre insolite

Nous sommes 4 artisans créateurs en laine feutrée, couture, terrarium et travail autour des plantes et moi même en vannerie. Pour développer et partager notre passion pour l'artisanat et faire découvrir notre savoir faire nous avons ouvert un atelier-boutique à École dans les locaux de l'ancienne maison Faune Flore... Nous avons eu la chance de voir notre projet retenu par la ville de École pour faire vivre ce magnifique lieu.

Nous organisons, à la fibre insolite, des stages toute l'année, et notre boutique permet de découvrir nos créations et d'accueillir d'autres créateurs des Bauges et alentours ainsi que des produits locaux et Bio, comme

Chapeau !  
Reconversion réussie pour la maison Faune Flore à École définitivement fermée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020.



du miel, de la confiture ou d'autres denrées consommables. Nous serons heureux de vous y accueillir et de vous faire découvrir nos savoirs faire.

Nous voulons que ce lieu soit un lieu de rencontres et de partages et nous allons donc profiter de la salle conférences/spectacles de 40 places pour accueillir différentes manifestations culturelles et espérons vous rencontrer lors de ces manifestations.

**Bienvenue à la fibre insolite**

Véronique ELOUARD

## Un vent de liberté...



*Le leader du groupe ne les a pas emmenés bien loin... Rien à grignoter au milieu de ces maisons !*



*Ces 5 Traits Comtois en visite éclair dans la rue d'Épernay ne sont pas passés inaperçus, les fers de leurs sabots martelant la chaussée...*



*Donc, demi-tour avec un petit arrêt au bassin...*



*..une halte sous le poirier et on rentre ! Sortis de leur enclos herbeux, ils avaient pris la poudre d'escampette, l'herbe étant toujours plus verte chez le voisin !*

## Un peu de patois...



Bonjôr dlou,  
K'mè ve dmor ?  
Vo trè biè dmèkre  
De v'gno d'la por de djou  
Te d'jo a dvèdre  
Préparate pe standre  
Ple viage de dmèje.

Tu peux traduire ?...

"Bonjour lundi,  
Comment va mardi ?  
Très bien mercredi.  
Je viens de la part de jeudi  
Dire à vendredi  
Qu'il se prépare samedi  
Pour le voyage de dimanche"

*Afin de vous initier au patois local et apprendre les jours de la semaine, un brave paysan de retour de la traite déclame une comptine...*

*Abondance, sa laitère préférée, traduit ce texte à Fleurie, sa copine de pâ turage...*

*Arvi pà*



URBANISME	2021		2022	
	Accord	Refus	Accord	Refus
Permis de construire	9	2	1	0
Demandes de travaux	11	2	10	0

## La tribune de l'église

Datant de la reconstruction de l'église en 1830, la tribune n'avait jamais été refaite. Condamnée depuis un certain temps pour cause de vétusté et n'étant plus aux normes, elle a été rénovée par l'entreprise *Le Loup Blanc* d'École. Pas trop de surprises pour ces travaux, seul le parquet était vermoulu. Les solives d'époque étaient intactes mais, pour plus de sûreté, elles ont été traitées par Laurent qui a aussi vitrifié le nouveau plancher.

Les anciens bancs étant aussi piqués par les vers. La *Maison Diocésaine* de Saint-Jean-de-Maurienne nous a offert onze bancs de 2,75 m et trois de 2,10 m ainsi qu'un harmonium. Ils étaient installés dans la chapelle du collège, leur bâtiment devant être réhabilité prochainement. Nous remercions vivement l'Évêché pour ce don.

L'aménagement avec les nouveaux bancs a été achevé courant novembre. Actuellement, il reste à installer l'harmonium qui est en cours de réfection.

De plus, le garde-corps de la tribune sera rehaussé par une main courante.

Également en assez mauvais état aussi, la seconde partie de l'escalier d'accès. Il a été réétudié afin de réduire son inclinaison.

Pour nous remercier de lui avoir permis de travailler dans notre édifice historique, *Le Loup Blanc* nous offre le plafond de l'escalier décoré d'un médaillon. Ces derniers éléments sont en cours de fabrication et seront mis en place courant janvier.



Démontage de l'ancien plancher



Un plancher tout neuf...



Les nouveaux bancs sont installés

Les fidèles vont bientôt retrouver l'usage de cette tribune qui a été interdite pour des raisons de sécurité.

Lors du démontage du plancher, l'entreprise a retrouvé un ticket de transport émis par la "Sté des Autos Transports des Beauges" créée en 1931 (jusqu' en 1943). Elle était dirigée par Léon MONOD.



# Les chasse-roues ont déménagé...

Situés entre les deux villages, au lieu-dit *La Coutète*, sur la RD 911, ces petits patrimoines très insolites faisaient partie des routes d'autrefois... Ils avaient une grande utilité. Ils replaçaient les charrettes et chariots dans le droit chemin afin qu'ils ne s'écartent pas trop de la route surtout si le conducteur remontant de Saint-Pierre avec son chargement de tonneaux était un peu éméché !

S'ils pouvaient parler, ces témoins d'un temps révolu auraient beaucoup d'histoires à nous raconter.

Ils dataient de l'époque napoléonienne, une autre époque ! C'est sûr, ils n'étaient plus aux normes ! N'étant pas protégés, ils disparaissaient petit à petit, roulant dans le bas côté pour les uns ou perdant leur coiffe métallique pour les autres. La barrière les reliant entre eux ayant disparue depuis longtemps...

À l'automne, le Département les a enlevés. Après consolidation du mur de soutènement, une bordure de béton les a remplacés. C'est bien moins esthétique mais c'est le modernisme...

Ils ont été réinstallés le long du ruisseau à l'entrée d'Épernay, en alignement de la barrière en bois. Ils seront reliés entre eux par un gros câble. Deux spécimens ont été placés devant le bassin au chef-lieu.

Ces petits patrimoines qui font la mémoire de nos routes étaient à conserver. Ils sont porteurs d'un parfum d'histoire qui nous rappelle l'époque où les transports se faisaient au



rythme des chevaux martelant les pavés.

AV

## Vanina & Nicolas

Vanina PALLATI N et Nicolas GUI LLEMAI N se sont pacés à la mairie de Sainte-Reine le 17 décembre 2022. Récents propriétaires de l'ancien moulin à Épernay, leur plus cher souhait serait de le faire revivre... Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Tous les 15 jours, le vendredi après-midi, *Le Petit Colporteur*, basé à Alex en Haute-Savoie, vient à votre rencontre, presque à votre porte ! Fromages, salaisons, épicerie en camion magasin, un véritable service de proximité, pratique et économique qui ne prend pas de vacances ! Jean-Baptiste vous remercie de votre assiduité et vous propose ses prochaines dates de passage pour les 6 mois à venir...



Mois	JOURS	
Janvier	6	20
Février	3	17
Mars	3	17 31
Avril	14	28
Mai	12	26
Juin	9	23

## Quelques aménagements...



### Le Point info

L'aménagement du point info vers le col du Frêne s'est amélioré. En plus de la **végétalisation** effectuée à l'automne 2021, une **table de pique-nique** (dont les pieds ont été scellés) a été installée par Laurent pour le plaisir et le confort des promeneurs.

Peu de temps après, on a déploré la disparition de 26 pavés autobloquants près de la table ! L'agriculteur les a retrouvés deux mois après, disséminés dans le pré... Que c'était amusant !



### Routhennes

Des problématiques de stationnement des véhicules posaient des questions évidentes de sécurité, surtout en hiver. Ils avaient nécessité l'intervention de la gendarmerie nationale. Afin de désencombrer le village, un parking de plus de 50 places a été créé au lieu-dit *Les Rochettes* (en face du point info). Cet endroit est le point de départ des randonnées vers le Mont Pelat-Morbier.

À l'extrémité de celui-ci, un coin a été aménagé avec une **table de pique-nique**.



### Chef-lieu

Laurent et Yves posent les **bordures**



## ..& quelques travaux



### Épernay

Laurent a réalisé l'étanchéité du petit **bassin du Mollaret**. Celle du grand bassin (celui où vivent les poissons) sera effectuée au printemps afin de ne pas les déstabiliser en cette fin d'automne.

\*\*\*\*\*

Les travaux du **rond-point** sont entrés en phase terminale... après plus de 6 mois selon le planning prévu.

Des panneaux de signalisation, des barrières de protection, l'éclairage public... sont en cours ou seront prochainement installés.



*Le rond-point en cours d'aménagement*

### Rouhennes

**Prairie fleurie** et pose de **barrières** rustiques au lieu des conteneurs.



## Le SIVU Enfance-Jeunesse devient SIVOM Jeunesse-Familles



### Qu'est-ce que cela veut dire ? Pourquoi ce changement ?

Pour comprendre, il faut refaire un peu l'histoire... La *Communauté de Communes du Cœur des Bauges* (l'ancienne Com-Com des 14 communes) avait la compétence sociale, c'est-à-dire qu'elle gérait la politique *Petite Enfance, Enfance-Jeunesse* sur le territoire des Bauges. Lors de la fusion avec Grand Chambéry, cette compétence est revenue à chacune des 14 communes des Bauges. Grand Chambéry n'ayant pas la compétence sociale. En 2019, pour faire face à cette situation et après de nombreuses discussions avec les élus, le Préfet de l'époque a accepté, par dérogation, la création du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) *Enfance-Jeunesse* pour répondre aux différents besoins en lien avec l'enfance et la jeunesse du territoire. Cette compétence unique a permis de signer différents contrats avec la CAF et le Département.

Le SIVU a ainsi pu signer une convention d'objectifs et de moyens avec notre centre social *Les Amis des Bauges*. Elle a pour objectif de déléguer aux *Amis des Bauges* l'organisation, le suivi et le développement des actions tournées vers l'enfance et la jeunesse sur le territoire (*La Farandole*, l'accueil de loisirs, le périscolaire du mercredi, le *Relais Petite Enfance* et toutes les actions envers les jeunes).

Ce SIVU gérait aussi le gymnase du Châtelard et le terrain de foot de Lescheraines.

En début d'année 2022, le SIVU et l'ensemble des 14 communes membres ont engagé une réflexion sur la mo-

dification des statuts afin de faire évoluer ses compétences en cohérence avec le nouveau partenariat qui a été mis en place avec la CAF à l'automne 2022 (Convention Territoriale Globale ou CTG).

Cette modification vise notamment à élargir le champ d'action du Syndicat au-delà de l'enfance-jeunesse afin d'accompagner les familles du territoire dans leur quotidien dans le cadre de services de proximités et de permettre au SIVU de prétendre à de nouveaux financements pour des nouvelles actions fléchées par la CTG à l'échelle des 14 communes.

Après plusieurs réunions de travail en présence des représentants des 14 communes ainsi que des échanges avec les services de la Préfecture et le vote dans chacune des 14 communes, le SIVU est devenu SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) en octobre 2022. Maintenant le SIVOM à plusieurs compétences sur le territoire :

- la cohésion et le développement social :
  - \* Petite-enfance
  - \* Enfance-jeunesse
  - \* Famille

- l'animation culturelle et le développement territorial de proximité à l'échelle des 14 communes.

- la gestion d'équipements (gymnase et sa salle multi-activités, terrain de football, multi-accueil *La Farandole* et tout autre équipement qui serait créé par le Syndicat pour la mise en œuvre de ses compétences).

Le bureau et les délégués au SIVOM restent inchangés. Pour rappel, le président est Damien REGAIRAZ et les délégués pour la commune de Sainte-Reine sont :

- Marine PERIER, titulaire
- Philippe FERRARI, suppléant.

La convention d'objectifs et de moyens avec *Les Amis des Bauges* est reconduite.

Nous pouvons nous féliciter d'une telle avancée sur notre territoire. Les 14 communes travaillent maintenant ensemble pour garantir et développer au mieux ces nouvelles compétences au service des habitants du *Cœur des Bauges*.

Le SIVOM est déjà bien lancé. Son prochain gros projet est le gymnase du Châtelard. Les élus ont fait le choix de principe de sa reconstruction totale. Je vous informerai au prochain numéro de son avancée.

N'hésitez pas à me poser des questions....

Marine PERIER déléguée au SIVOM

# Sivom

## Jeunesse-Familles



## Un avant goût de Noël...

### Le Noël des enfants...

Courant novembre, sans même que l'on s'en aperçoive, des lutins sont venu déposer une boîte aux lettres spéciale *Père Noël* dans les deux hameaux de la commune. Les petits lutins ont relevé régulièrement le courrier car les enfants avaient glissé leurs lettres où étaient inscrites leurs commandes de jouets ainsi que leurs coordonnées. Les boîtes joliment décorées ont été enlevées vers le 11 décembre car les jours suivants étaient très chargés. D'abord, le père Noël a répondu personnellement à chacun : rude activité !

Les journées suivantes ont été dédiées à une tâche encore plus lourde. En effet, Le *Père Noël* s'est affairé à emballer les cadeaux en compagnie de ses lutins pour gâter tous les enfants. Il a été ainsi certain de n'oublier personne !

La fête de Noël de la commune avait été programmée pour le 18 décembre. Le

matin, le nouveau *Comité d'animation* leur avait préparé un atelier participatif et collaboratif de décoration afin de préparer la salle pour l'après-midi ainsi qu'un atelier préparation de biscuits. Ces animations ont été réalisées sur inscription. 11 enfants ont participé avec l'aide de quelques parents.

L'après-midi, conjointement avec la commune, un goûter a été organisé. Dès 15 h 30, un atelier contes leur a permis de patienter dans un petit coin garni de tapis et de coussins. Tous, petits et grands étaient très attentifs jusqu'à l'arrivée du père Noël qui a entrepris sa première tournée hivernale en faisant une apparition expresse à la salle des fêtes. Surprise ! Il est arrivé en calèche. 24 têtes blondes ont eu le loisir de faire un petit tour avec lui.

chacun a reçu un bonnet bien chaud avec son prénom brodé accompagné d'un sachet de friandises.

Après son départ, les enfants ont dégusté les biscuits confectionnés le matin agrémenté de chocolat chaud. Du vin chaud attendait les adultes car, bien sûr, tous les habitants avaient été conviés à cette petite fête.



Les boîtes aux lettres du père Noël



Les bonnets



L'atelier pâtisserie



L'atelier contes

### .. & celui de nos aînés

Le père Noël a aussi pensé à eux !

Il y a des visites qui font particulièrement plaisir comme celles de la municipalité chez les personnes de 60 ans et plus résidentes dans la commune.

Les deux années précédentes, faute de *Repas des aînés*, la municipalité leur avait offert des paniers garnis. Cette année, elle a tenu à conserver ce geste et leur a offert un pochon en jute contenant des mets de fêtes pour passer un réveillon agréable...

De quoi apporter un peu de joie en cette période des fêtes de fin d'année. Les pochons ont été distribués avec l'aide de Nathan et Charles, 15 et 12 ans, deux jeunes de la commune, résidant respectivement au chef-lieu et à Épernay. Nous les remercions vivement pour leur précieux concours.

AV



Un nouvel aîné surpris de recevoir son colis de Noël !



La déchetterie mobile circule dans toute l'agglomération : quartiers ou villages. Ce nouveau service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, près de chez vous.

En septembre dernier, la déchetterie se situait au Chef-lieu. Malgré la difficulté de circulation dus aux travaux à Épernay, il y a eu 26 passages aux benes pour un total de 1 907 kg de déchets en tous genres. Plus de poids qu'au printemps dernier pour un même nombre de passages. Devant un tel engouement, la déchetterie mobile sera présente sur la commune (au chef-lieu) de 9 h 00 à 15 h 00 le

**samedi 15 avril 2023**

et une autre est déjà programmée pour le

**jeudi 28 septembre** prochain.

Alors, tous au tri !

AV

PESÉES (en kg) SEPTEMBRE 2022	
Carton	26
Métaux	82
Mobilier	740
Roues	25
Équip <sup>t</sup> électrique/électronique	139
Huiles minérales	8
DIB (incinération)	740
Pâteux	15
Piles	2
Solvants	40
Textiles	18



## Le carnet

### 1 naissance :



\* Lazare, Éric, Stéphane VERCRUYSE, né le 16 novembre 2022 à Albertville, second enfant au foyer de Virginie DUBOIS et Rémy VERCRUYSE à Épernay

*Bienvenue à ce bébé & félicitations aux heureux parents*

### 1 Pacs :



\* Vanina PALLATIN et Nicolas GUILLEMAIN le 17 décembre 2022

*Tous nos vœux de bonheur à ce nouveau couple*

## Bienvenue



### À Épernay :

\* Vanina PALLATIN et Nicolas GUILLEMAIN

\* Aurélie PERRIN, Manon PERRIN, Clélia & Éloane CHAPPAZ-PERRIN & Jean RAVEL, Justine & Jules RAVEL

### À Routhennes :

\* Frédéric VERSCHOORE

## L'Écho du Griot n° 26, janvier 2023

Rédacteurs : Philippe FERRARI, Véronique ELOUARD, Marine PERIER,, Jean-Pierre SIMON, Annie VIBERT

Mise en page : Annie VIBERT

Impression : Nouvelles Impressions - Albertville

Distribution : Marine PERIER, Annie VIBERT et les jeunes

### Mairie

561 route de Sainte-Reine  
73630 SAINTE-REINE  
Tél/Fax 04 79 54 82 45

[www.saintereine73.fr](http://www.saintereine73.fr)

Messagerie : [commune.sainte-reine@wanadoo.fr](mailto:commune.sainte-reine@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat au public :

- lundi de 10 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 16 h 00 à 17 h 50